

COVID-19



**LE DÉPARTEMENT
PRÊT
à la REPRISE**



1. PUBLICS FRAGILES

Unités Territoriales d'Action Sociale (UTAS)

> Accueil physique des usagers assuré **uniquement sur rendez-vous**, pour les situations d'urgence, après un premier contact téléphonique ou mail

CONTACTS

- **UTAS La Souterraine** ☎ 05 55 63 93 00 / utas_lasouta1@creuse.fr
- **UTAS Guéret** ☎ 05 44 30 25 40 / utas_guereta1@creuse.fr
- **UTAS Bourgneuf** ☎ 05 87 80 90 00 / utas_bourgneuf@creuse.fr
- **UTAS Aubusson** ☎ 05 55 67 72 00 / utas_aubusson@creuse.fr
- **UTAS Auzances** ☎ 05 55 83 70 00 / utas_auzances@creuse.fr
- **UTAS Boussac** ☎ 05 55 82 07 00 / utas_boussac@creuse.fr

2. PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)

> **Accueil physique des usagers** assuré **uniquement sur rendez-vous**, pour les situations d'urgence, après un premier contact téléphonique ou mail

☎ 05 44 30 28 28 (24h/24)
mdph23@creuse.fr

3. PERSONNES ÂGÉES

> Allocation Personnalisée d'Autonomie :

- **Premières demandes** : reprise des visites à domicile pour toutes les demandes
- **Révisions** : évaluation par téléphone sauf situations particulières
- **Renouvellement** : maintien de l'automatisme du renouvellement sur 3 ans avec suivi régulier à 6 et 12 mois

4. ENFANCE

- > Reprise des visites à domicile pour l'agrément des assistants maternels et familiaux
- > Poursuite des consultations de la PMI : vaccinations obligatoires du nourrisson / suivi des femmes enceintes / post accouchement/ grossesses fragiles... maintenues en période de confinement

5. COLLÈGES

- > Distribution des masques les 11 et 12 mai, aux agents techniques (restauration et entretien)
- > Reprise de la restauration des cantines à partir du 18 mai et poursuite de la confection de repas dans les 9 collèges (Ahun, Bénévent-l'Abbaye, Bonnat, Châtelus-Malvaleix, Chénérailles, Crocq, Dun-le-Palestel, Parsac-Rimondeix, Saint-Vaury) en faveur des écoles maternelle et primaire avec modification de la tarification de 2,94 € à 2,00 € pour ces repas
- > Entretien extérieur des établissements en prévision de la reprise, avec le soutien des agents des routes, à la demande

6. ROUTES

- > **Patrouilles** pour déterminer les points prioritaires à faucher
- > **Reprise du fauchage** dès le 18 mai pour le nord du département et dès le 25 mai pour le sud
- > **Reprise des travaux routiers** à partir du 18 mai avec les entreprises prestataires

- > Poursuite des consultations du Centre de Planification et d'Education Familiale maintenues en période de confinement
- > Reprise des visites à domicile dans le cadre de l'Aide Educative à Domicile

INFORMATIONS RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE TRANSPORTS SCOLAIRES

- Le port du masque est obligatoire pour les lycéens et les collégiens
- Les chauffeurs disposeront d'un stock de masques jetables pour les premiers jours pour les élèves n'en disposant pas (logistique en cours d'examen)
- L'entrée et la sortie des élèves se feront par la porte arrière pour les autocars qui en disposent, la porte avant sera condamnée
- Le respect de la distanciation physique
- Le suivi de l'adéquation entre l'offre et la demande ligne par ligne, compte tenu de la limitation des classes à 15 élèves
- Le conducteur sera protégé des usagers pour prévenir toute contamination
- Tous les autocars seront désinfectés quotidiennement

+ D'INFOS SUR
www.transports.nouvelle-aquitaine.fr

7. LABORATOIRE DÉPARTEMENTAL D'ANALYSES

- > Poursuite des activités maintenues pendant la période de confinement :
 - **Contrôle sanitaire des eaux** de consommation
 - **Campagnes d'analyses de prophylaxies** au bénéfice des éleveurs de Creuse et de la Haute-Vienne
 - **Analyses vétérinaires** liées aux mouvements (achats et vente France mais également exportations d'animaux)
 - **Analyses réglementaires ESB**
 - **Autopsies et diagnostics** bactériologiques et de parasitologie
- > Reprise progressive des activités à compter du 11 mai :
 - **Hygiène alimentaire** (contrôles restauration collective scolaire, auto surveillance à la demande des Grandes et Moyennes Surfaces,...)
 - **Analyses de Légionelles** (Eaux Chaudes Sanitaires et Tours Aéro-Réfrigérées)
 - **Analyses des milieux aquatiques**

- > **Accueil fermé au public** (sauf demandes autopsie) mais possibilité de dépôt d'échantillons dans la box à prélèvements prévue à cet effet

☎ 05 55 81 87 30

8. CENTRE D'INSTRUCTION MUTUALISÉ

- > **Pendant le confinement** : instruction en priorité des demandes déposées antérieurement au 12 mars pour le respect des délais imposés par la loi
- > **Reprise de l'instruction** de toutes les demandes selon le fonctionnement habituel, dès le 14 mai

cimads@creuse.fr

Un CREUSOIS, 2.3 masques

*je mets
mon
masque*



*tu mets
ton
masque*

Sortons masqués, sortons protégés

Le Conseil départemental offre, à chaque Creusois,
un masque en tissu réutilisable*, en complément
éventuel de ceux donnés par les communes

la CREUSE
le Département



www.creuse.fr

(* Les masques offerts par le Conseil départemental
seront distribués par les communes)